

LA FHF EN BREF

Créée en 1924, la FHF représente plus de 1 000 hôpitaux et environ 3 800 établissements médico-sociaux.



**RASSEMBLER LES HÔPITAUX ET LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX
POUR CONSTRUIRE LE SERVICE PUBLIC DE SANTÉ**

Véritable « maison commune des hospitaliers », la FHF s'est construite autour de valeurs partagées :

- **égal accès à des soins de qualité pour tous ;**
- **volonté d'innovation et d'excellence dans les soins et l'accompagnement, l'enseignement et la recherche ;**
- **continuité de la prise en charge.**

La FHF réunit en son sein des hôpitaux de tailles différentes – centres hospitaliers locaux, centres hospitaliers généraux, centres hospitaliers universitaires, établissements spécialisés en santé mentale – ainsi que des Ehpad et des établissements assurant la prise en charge du handicap.

Elle défend l'autonomie des établissements hospitaliers et médico-sociaux, gage d'une adaptation intelligente aux réalités du terrain.

Elle travaille à la création d'un véritable service public de santé réunissant dans chaque territoire les professionnels des secteurs sanitaires et médico-sociaux afin d'améliorer la cohérence des parcours de soins et de vie.

LA SANTÉ ET LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS EN CHIFFRES

UN SECTEUR MAJEUR

1,129 million d'emplois
36 % des dépenses de santé, soit **59** milliards d'euros

L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE

65 % de l'activité hospitalière de court séjour
52 % de la chirurgie conventionnelle et 32 % de la chirurgie ambulatoire
72 % des naissances en France
82 % de l'activité de médecine
40 % de l'activité de soins de suite et réadaptation (SSR)
83 % des Urgences en France (15,2 millions) dans **647** services
90 Samu et **407** Smur
70 % de l'activité de psychiatrie

LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

52,7 % des lits en maisons de retraite dans **3 800** Ehpad publics et **97** USLD
Une capacité d'accueil des personnes âgées de **320 000** lits
1 031 établissements accueillant **28 700** places pour personnes handicapées adultes
et **24 140** places pour enfants handicapés



FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE

La FHF, fer de lance du service public de santé

LA FHF ET LES PROFESSIONNELS

La Fédération hospitalière de France (FHF) joue un rôle de conseil sur de nombreux problèmes concrets auxquels doivent faire face les hôpitaux et les établissements médico-sociaux.

Le site Internet de la FHF, www.fhf.fr, constitue une source d'information précieuse. Il permet de suivre l'actualité institutionnelle et réglementaire, ainsi que les initiatives les plus remarquables des établissements en matière de gestion et d'organisation médicale.

www.fhf.fr

 **Suivez-nous** sur Twitter > @laFHF

 **Suivez-nous** sur Facebook

Il offre également un certain nombre de services en ligne aux établissements adhérents :

- un annuaire des établissements et des professionnels ;
- la publication des marchés publics ;
- la publication d'offres d'emploi (3 500 offres en ligne) ;
- la banque de données hospitalières de France (BDHF) qui permet d'analyser les performances relatives de chaque établissement dans tous les domaines ;
- un forum permettant de poser des questions juridiques et d'échanger avec d'autres professionnels.

Les adhérents ont la possibilité de s'abonner à différentes **newsletters** (Hôte, Autonomie, Communication...) et **magazines** (*Interactions*, *Revue hospitalière de France*, *Techniques hospitalières...*) et de commander les **guides** édités par la FHF.

La FHF organise également de nombreuses formations par l'intermédiaire de sa filiale **SPH Conseil** (www.sphconseil.fr), ainsi que les **Salons de la santé et de l'autonomie** (SSA) qui se tiennent chaque année à Paris et offrent un panorama global de l'actualité des hôpitaux et des établissements médico-sociaux, ainsi que des systèmes d'information en santé.

International

- Sur le plan européen, la FHF collabore activement aux activités de la **Fédération européenne des hôpitaux (Hope)**, notamment en coordonnant en France l'organisation de son programme d'échange européen de cadres hospitaliers.
- Sur le plan international, elle est un membre actif de la **Fédération internationale des hôpitaux (FIH)** et contribue au développement de la coopération hospitalière internationale, en partenariat avec l'**Agence française de développement (AFD)**.

LA FHF ET LES POUVOIRS PUBLICS

Rassemblant des élus de toutes sensibilités, la FHF refuse toute position partisane. Cette indépendance fonde une légitimité reconnue par les pouvoirs publics.

Elle est consultée régulièrement sur toutes les questions hospitalières et médico-sociales : elle a ainsi porté de nombreuses propositions qui ont été reprises dans les grandes réformes de la santé, comme la création des Agences régionales de santé (ARS) ou la reconnaissance des missions de service public.

Avec la volonté de trouver des solutions innovantes, elle continue à porter les nouveaux enjeux du débat public, par ses propositions sur la pertinence des actes, la construction des parcours de soins et de vie ou la compensation de la perte d'autonomie pour les personnes âgées et handicapées.



LA FHF ET LES USAGERS

Selon les enquêtes d'opinion, l'hôpital est le service public préféré des Français : 86 % des sondés sont satisfaits ou très satisfaits des hôpitaux publics (sondage « Les Français et l'hôpital », TNS/Sofres, 2013). Le dévouement et la compétence de ses professionnels sont particulièrement loués.

Pour assurer une plus grande transparence dans le choix d'un établissement, les fédérations hospitalières ont conçu le premier site d'information sur l'hôpital en France :

www.hopital.fr

 **Suivez-nous** sur Facebook

Afin de mieux répondre à la demande d'information et de soutien des familles (30 % des Français ont une personne en perte d'autonomie dans leur entourage, sondage « Les Français et le Grand âge », TNS/Sofres, 2013), la FHF a développé un site grand public :

www.maisons-de-retraite.fr

Enfin, afin de continuer à améliorer la qualité des prestations de ses adhérents, la FHF s'est largement ouverte aux associations d'usagers qu'elle consulte régulièrement afin d'élaborer ses propositions.

ORGANISATION DE LA FHF

